

DESTINATIONS des PLAISIRS d'ÉCRIRE

Les jeux d'écriture vous ont lancé¹ en pleine production et vous avez déjà commis quelques textes à votre goût ? Un ou deux poèmes, un conte pour enfants, une nouvelle pour adultes, même un récit autobiographique, peut-être un roman ?! Vous voilà donc l'heureux auteur et propriétaire d'un manuscrit « au propre » de plus de... 2 pages...! Où vos plaisirs d'écrire et votre enthousiasme d'auteur amateur pourraient-ils donc vous mener, à présent...?!

Les suggestions qui suivent ne vous engagent à rien encore, mais une fois terminés, sait-on jamais ce que vous pourriez décider de faire avec vos écrits ?

Faites-les lire...

... à vos parents et amis bien sûr, mais surtout à une personne de votre entourage qui saurait critiquer objectivement votre texte. Par l'entremise de vos proches, vous pourriez vous adresser à un prof de français, un réviseur-correcteur ou une autre personne connue pour la qualité de son français écrit. On peut aussi trouver un écrivain conseil à l'**Association des auteurs et auteures de l'Outaouais** (320, boulevard Saint-Joseph, CP 79100, Gatineau Qc J8Y 6V2 – 819 568-8208 – aaaa@videotron.ca).

Les soirées d'écrits lus par leurs auteurs – aussi nommées « à micro ouvert » – sont de belles occasions de partage. Chacun peut y prendre le pouls de son pouvoir écrire grâce à la qualité d'écoute d'auditeurs captifs, des lecteurs potentiels qu'il faut savoir captiver. Quand on a apprécié l'expérience de partage en atelier d'écriture, lire un texte à haute voix renouvelle ce plaisir. Il n'y a pas meilleure façon de « casser » un texte et de l'assumer d'un bout à l'autre.

Retravaillez-les...

... si on vous le recommande et si vous jugez la démarche raisonnable ou nécessaire. Parfois, il s'agit tout simplement de corriger ou de faire corriger syntaxe, orthographe ou mise en page. Il faut quelquefois changer l'ordre de phrases ou de paragraphes, ajouter certains détails, plus souvent retrancher un passage ou deux.

Se relire après avoir laissé son texte décanter quelques semaines : voilà une habitude propice à la redécouverte et au discernement, avant le travail de réécriture. La lecture à haute voix permet elle aussi d'identifier la phrase ou le paragraphe qui dérange, quand le texte devient laborieux, traîne ou paraît confus. Avec le temps, on apprend à mieux repérer les mailles qui filent dans le tricot d'un personnage ou d'une situation, à peser les forces et les faiblesses d'une structure. On comprend pourquoi Boileau – au XVII^e siècle ! – incitait les auteurs à remettre « vingt fois sur le métier »...!

Inscrivez-les à un concours...

À quoi peuvent servir ces pistes de courses littéraires sinon à célébrer vos efforts ? On trouve la liste des prix littéraires et des renseignements sur les organismes responsables de concours sous les rubriques *Ressources en ligne* et *Prix littéraires du Québec* sur le site **Bibliothèque et Archives nationales du Québec** : www.banq.qc.ca. Gardez l'oeil ouvert car il existe d'autres compétitions, parrainées de façon plus formelle ou sporadique par des revues, des journaux, des associations ou d'autres entités de la scène socioculturelle locale, comme le concours international « Des nouvelles de Gatineau! »².

Les prix à gagner sont souvent alléchants, mais la principale motivation pour tirer le meilleur parti d'une telle expérience : la satisfaction de peaufiner un texte et d'avoir ainsi atteint un nouvel objectif personnel. Dans tous les cas, l'auteur participant doit rester philosophe car *beaucoup sont appelés et peu sont élus*. La subjectivité des membres du jury déteint forcément sur l'interprétation des critères officiels de sélection.

¹ Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

² Concours annuel depuis 2011, organisé par la Bibliothèque municipale de Gatineau en collaboration avec l'auteure gatinoise Michèle Bourgon, La participation à la 3e édition de ce concours s'est terminée le 31 août 2013.

© Document produit par Danielle Lafrance, conceptrice-animatrice, *PLAISIRS D'ÉCRIRE*.

Toute reproduction ou distribution de ce document est interdite sans l'autorisation de l'auteur.

Soumettez-les pour publication...

... car les poèmes, contes et nouvelles (limite de \pm 2 500 mots ou de \pm 10 pages) peuvent paraître dans une gamme de périodiques culturels québécois, à tirage régional ou provincial. Certaines publications d'intérêt général, comme *Le Bel Âge*, accordent aussi de l'espace aux textes brefs.³

Plusieurs revues et magazines littéraires acceptent de publier des œuvres inédites – jamais imprimées ou diffusées ailleurs : par exemple *Brèves littéraires* (imprimé par la Société littéraire de Laval), *Le passeur* (virtuel de la Fédération québécoise du loisir littéraire), *XYZ* (nouvelles), *Estuaire* (poésie), *Lurelu* (littérature jeunesse) et *Solaris* (science-fiction).

Avant de soumettre votre chef d'oeuvre à l'une ou l'autre de ces revues, consultez-en le « protocole de rédaction » qui définit le type de texte préféré et la méthode de présentation exigée. Vous pouvez aussi, dans la section des périodiques de votre succursale de bibliothèque, mettre la main et les yeux sur des exemplaires de ces publications, afin de vérifier si votre texte saurait plaire à leurs lecteurs.

N'oublions pas que ces magazines cherchent à encourager la qualité et l'originalité. Si votre texte est refusé, vous pouvez demander qu'on vous explique pourquoi il n'a pas été retenu. Qui ne profiterait pas des critiques énoncées par un comité de lecture ?

Confiez votre recueil ou votre roman à une maison d'édition...

Avant d'assumer les frais de copies et d'envoi postal de votre précieuse « brique », prenez le temps de mener votre petite enquête. Les Salons du livre, les revues littéraires comme *Lettres québécoises* et *Nuit Blanche*, votre bibliothèque municipale (ou votre librairie) dont les rayons sont bien garnis de livres édités au Québec vous permettent d'identifier quelles sont les collections et les éditeurs qui publient chaque année le type de livre auquel correspond votre manuscrit. Il vous faudra parfois lire un peu plus loin que les seules pages couvertures, pour vous en faire une idée.

Non seulement ces recherches vous économiseront papier et dollars, elles vous éviteront d'expédier inutilement un conte pour enfants à un éditeur qui n'en publie jamais. Imaginez les efforts gaspillés si votre roman ou votre recueil de poésie étaient proposés à une maison spécialiste des livres pratiques ou de manuels scolaires !

À l'exception de quelques vétérans de l'édition, comme *Les Éditions de l'Homme* ou *Québec/Amérique*, la plupart des maisons d'édition québécoises opèrent de façon artisanale. Elles s'appuient sur de minuscules équipes d'experts et sur des budgets subventionnés limités, de sorte qu'elles ne prévoient qu'une poignée de nouveaux titres par année (en moyenne une quinzaine). La qualité de la production est aussi élevée dans les petites boîtes que dans les grosses (quelquefois plus), mais elle reste tributaire d'une foule de contraintes dont le coût du papier, par exemple. Il vaut souvent mieux se tourner vers un éditeur de sa région plutôt que vers une maison réputée, la dernière étant beaucoup plus sollicitée (plus de 250 manuscrits par année) que le premier.

Pour mieux orienter votre démarche, téléphonez chez l'éditeur qui vous intéresse⁴ et assurez-vous d'expédier votre manuscrit au bon moment, à la bonne adresse et à la bonne personne, après avoir vérifié la politique éditoriale de la maison, les critères de sélection des manuscrits et le carnet de production annuelle.

Devenez votre propre éditeur...

Quand votre manuscrit n'a pas obtenu l'attention que vous espériez, même après un certain travail de réécriture, il vous reste l'option d'acquérir les connaissances techniques et les sommes d'argent nécessaires à l'autoédition de votre livre. Participez à des ateliers de formation; rencontrez vous-même quelques experts (imprimeur, éditeur, distributeur); planifiez votre propre lancement, appuyé par vos campagnes de levée de fonds et de promotion ou devenez membre de l'**Alliance québécoise des**

³ Consulter les sites de la Société de développement des périodiques culturels québécois : www.sodep.qc.ca et de l'Association québécoise des éditeurs de magazines : www.magazinesquebec.com.

⁴ Consulter le site de l'Association nationale des éditeurs de livres : www.anel.qc.ca.

© Document produit par Danielle Lafrance, conceptrice-animatrice, *PLAISIRS D'ÉCRIRE*.

Toute reproduction ou distribution de ce document est interdite sans l'autorisation de l'auteure.

éditeurs indépendants (www.editeurs-aeqi.jimdo.com) et vous pourrez bénéficier, entre autres, des services de distribution des *Messageries de presse Benjamin Livre*. Vous vivrez ainsi une aventure formidable, de la création littéraire à la mise en marché d'un produit culturel, « votre » livre !

Encore deux ou trois mots...

Le toilettage d'un manuscrit

De nos jours, votre texte devrait être traité par ordinateur, ce qui facilite les corrections à y apporter et en assure une copie imprimée bien propre. Rappelons-nous que la « bibitte » noire des éditeurs, la malheureuse *coquille* (sorte de lapsus typographique), reste inoffensive auprès de leur bête noire : un français dont la syntaxe et l'orthographe sont cousues de fautes.

La mise en page courante prévoit du texte (en 10-12 points) sur un seul côté de feuille format lettre (8,5" x 11"), environ 250 mots par page à double interligne, sans justification à la marge de droite et sans note en bas de page (des notes insérées à la fin du texte).

Quel que soit le lecteur à qui votre manuscrit est destiné (de votre cousine au responsable de la sélection chez un éditeur), soignez-en la présentation. Ce manuscrit reflète votre talent et la qualité de votre travail.

À qui appartiennent ces pages ?

Quels sont vos droits d'auteur et que devez-vous faire pour les protéger ? Vous pouvez lire toutes les clauses de la *Loi sur le droit d'auteur* : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-42>. L'Union des écrivaines et des écrivains du Québec (www.uneq.qc.ca) peut facilement vous renseigner.

Les droits d'auteur varient selon le type de contrat – un écrivain public (ou écrivain *fantôme*) écrit sur commande alors qu'un nouvelliste, un dramaturge ou un romancier écrivent sur inspiration – et selon les tarifs en cours sur le marché du livre. Surtout n'hésitez pas à vous renseigner avant de signer.

PROTÉGEZ vos droits d'auteur lorsque vous expédiez un manuscrit à un concours ou à une maison d'édition : adressez-vous-en personnellement un exemplaire par *courrier recommandé*. La preuve tangible que ce manuscrit est bien de vous et pas d'un autre, ce sera l'enveloppe non décachetée dans laquelle il a été posté, dont vous êtes à la fois l'expéditeur ET le destinataire.

L'écrit hors les « mites »

Claudine Bertrand, fondatrice de la revue *Arcade* qu'elle a dirigée de 1981 à 2006, croit que le loisir d'écrire et les ateliers d'écriture permettent de démentir le triple mythe suivant :

1. ~~L'art d'écrire n'est réservé qu'aux seuls experts poètes, romanciers, journalistes, etc.~~
2. ~~La pratique de l'écriture reste et doit rester confinée à la marginalité et à la solitude.~~
3. ~~Il n'y a qu'une seule bonne manière d'écrire...~~

Plaisirs d'écrire durent toute la vie

Il y a du bonheur dans la création littéraire, il y en a même suffisamment pour qu'on se contente parfois d'écrire juste pour soi et pour quelques lecteurs « choisis » de son entourage.

Comme le prônent plusieurs psychologues américains, chacun d'entre nous devrait se livrer entièrement à la page blanche en y détaillant sa vie personnelle de la naissance aux frontières de la mort. Écrire l'histoire de notre vie nous donnerait une meilleure emprise sur ce que nous avons été, sommes et serons, et marquerait notre passage dans l'histoire de notre famille.

La pratique de l'écriture peut donc se révéler aussi bénéfique et nécessaire à notre qualité de vie que de bonnes habitudes alimentaires et *participatives*. Écrire à loisir contribuerait à renouveler les notions traditionnelles d'interdépendance entre « un esprit sain » et « un corps sain ».

Tant pis si les visions de carrière ou de célébrité ne se réalisent pas pour tous puisque les plaisirs d'écrire demeurent fondamentalement les mêmes, pour l'amateur comme pour le professionnel.

En participant aux activités d'un club ou d'un groupe littéraire – la Fédération québécoise du loisir littéraire, par exemple, ou le Club de lecture de la bibliothèque, on partage différentes expériences avec d'autres amoureux de l'art d'écrire. Atelier d'écriture, rencontre avec un auteur, discussion autour d'un livre, lecture de textes par leurs auteurs offrent diverses occasions de célébrer en bonne compagnie la joie sans fin de s'exprimer par l'écriture.